

Juridique : RGPD et DPO

Sécurité des données de santé et protection de la vie privée

2 jours (14h00) | ★★★★★ 4,6/5 | SEC-SANT | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel ⁽¹⁾

Formations Informatique › Cybersécurité › Juridique : RGPD et DPO



À l'issue de ce stage vous serez capable de :

- Protéger des données personnelles de santé (loi "informatique et libertés", règlement européen général pour la protection des données, code de la santé publique)
- Gérer l'interopérabilité des systèmes d'information de santé (CI-SIS)
- Sécuriser les systèmes d'information de santé (PGSSI-S, CPS, RGS, LPM)
- Héberger des données de santé (agrément HDS).

Niveau requis

Aucun. Une culture générale en sécurité des systèmes d'information et/ou en droit est toutefois un plus.

Public concerné

RSSI, juristes, DPO (débutants ou confirmés) ou toute personne confrontée à la gestion d'un système d'information de santé.

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence élargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

(1) Modalité et moyens pédagogique :

Formation délivrée en présentiel ou distanciel * (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance). Le formateur alterne entre méthodes ** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des acquis peut se faire via des études de cas, des quiz et/ou une certification.

Les moyens pédagogiques mis en oeuvre (variables suivant les formations) sont : ordinateurs Mac ou PC (sauf pour les cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel). Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne. Supports de cours et exercices.

* Nous consulter pour la faisabilité en distanciel. ** Ratio variable selon le cours suivi.

Programme

Hébergement des données de santé

- Exigences légales en matière d'hébergement
- Certification HDS

Droits des patients et secret médical

- Droits des patients
 - Confidentialité de leurs données de santé
 - Information et accès aux données
 - Droit de rectification et d'opposition...
- Secret
 - Professionnel
 - Médical
 - Partagé

Gestion des données personnelles de santé

- Licéité des traitements de données personnelles
- Recueil des données de santé
- Formalités préalables, PIA et registre des activités de traitement
- Conservation, suppression, anonymisation et archivage des données

Sécurité du système d'information de santé

- Obligations légales de sécurité de données et systèmes d'information de santé
- Enjeux de la sécurité du SI-S
 - Confidentialité
 - Intégrité
 - Disponibilité
 - Traçabilité
 - Imputabilité

PGSSI-S et gestion des risques

- Mesures de sécurité opérationnelles
 - Gestion des accès, identification, authentification
 - Classification et chiffrement
 - Sécurité des échanges
 - Anonymisation et pseudonymisation
 - Autres

Gestion des incidents et notification aux autorités

Spécificités liés à certains secteurs de la santé

- OIV : LPM et EIDAS
- Autorités administratives : RGS

Modalités d'évaluation des acquis

- En cours de formation, par des études de cas ou des travaux pratiques
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une certification (M2i ou éditeur)